RÈGLEMENT INTÉRIEUR du 4^e Open de la Dame de Bellefontaine

Article 1 : ORGANISATEUR	Le Club de la Dame de Bellefontaine organise le dimanche 30 novembre 2025 son quatrième Open rapide FIDE, constitué de deux tournois par catégories d'âge, au Lycée Nord Caraïbe de Bellefontaine. Cette compétition est ouverte à tout joueur possédant une licence A ou B valide.
ET PARTICIPANTS	Le tournoi JEUNE est réservé aux catégories Petit-Poussin (U8), Poussin (U10), Pupille (U12) et Benjamin (U14). Le tournoi SENIOR est réservé aux catégories Minime et plus. Les joueurs des catégories inférieures peuvent y prendre part s'ils le désirent.
Article 2 :	Les règles du jeu sont celles de la F.I.D.E. actuellement en vigueur. Les appariements se font au système suisse (assisté par le programme PAPI).
RÈGLES DE JEU ET	Seront appariés à la première ronde les joueurs qui auront fait contrôler leur licence valide pour l'année en cours et qui auront réglé leurs droits d'inscription.
APPARIEMENTS	L'Article A.5 de l'annexe A : Échecs Rapides, s'applique pour l'intégralité de la manifestation.
Article 3 : CADENCE	Le tournoi se déroule en 7 rondes, à la cadence de 2 x 15'+ 5" par coup.
Article 4 : HORAIRES	8 h 00 – 8 h 45 : pointage des joueurs ; 9 h 00 : début des rondes. Ronde 1 : 9 h 00 ; Ronde 2 : 9 h 50 ; Ronde 3 : 10 h 40 ; Ronde 4 : 11 h 30 ; Pause déjeuner : 12 h 30 – 14 h 00 Ronde 5 : 14 h 00 ; Ronde 6 : 14 h 50 ; Ronde 7 : 15 h 40 ; Remise des prix : 16 h 45
Article 5 : DROIT D'INSCRIPTION	Droits d'inscription avant le dimanche 23 novembre compris Jeunes 15 € ; Seniors 20 € . Majoration après le dimanche 23 novembre : Jeunes 20 € et Seniors 25 €. Tarif spécial pour les adhérents du Club de La Dame de Bellefontaine : Jeunes 10 € ; Seniors 15 €.
ET RÉPARTITION DES PRIX	Les prix (classement général et catégories) sont attribués à la place et non cumulables. Chaque lauréat ou lauréate reçoit le prix le plus important auquel il ou elle a droit La liste des prix figure en annexe du règlement et sera affichée avant la fin de la ronde 4.
Autiala C.	Il s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenu (gain=1, nulle=½, perte=0).
Article 6 : CLASSEMENT	Le départage des joueurs ex æquo utilise, dans l'ordre : le Buchholtz tronqué, le Sonneborn-Berger et la performance.
Article 7 : FORFAITS	Le forfait est déclaré après 10 minutes de retard, à la suite de l'annonce faite par l'arbitre du début de la ronde en cours.
Article 8 : APPAREILS ÉLECTRONIQUES	Il est rappelé que les appareils électroniques (téléphones, montres connectées, autres) doivent impérativement être totalement éteints et non visibles sur la table de jeu. Tout son émis (sonnerie, alarme ou vibreur) entraînera la perte immédiate de la partie pour le joueur fautif et le gain pour l'adversaire.
Article 9 : Arbitrage	L'arbitre principal est M. DIAMANT-BERGER Ludovic, Arbitre Fédéral Open 1.
Article 10 : COMMISSION D'APPEL	En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, un joueur peut faire appel de cette décision. Il devra respecter les directives de l'arbitre pendant sa partie et pourra rédiger sa plainte qui sera transmise à la Commission d'appel sportif.
Article 11 : COMPORTEMENT DES JOUEURS	Il est interdit de faire des analyses et de fumer dans la salle de jeu (comprenant la zone de jeu, les toilettes et la buvette). Plus généralement, les joueurs sont tenus de respecter le présent règlement, la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE.

L'Arbitre Principal, DIAMANT-BERGER Ludovic L'Organisateur, La Dame de Bellefontaine